



## CFPSR Auto-Moto-École de Villabé & Soisy/Seine

5, place Roland Vincent 91100 Villabé  
www. automotoecole-villabe.fr  
01.69.11.04.04

3, rue de l'Oiseau 91450 Soisy/Seine  
www. automotoecole-soisy.fr  
01.69.89.33.22

# FORMATION POST-PERMIS

### **Public :**

Cette formation complémentaire s'adresse aux titulaires d'un premier permis ( A2, B entre le sixième mois et le douzième mois qui suit son obtention (ni avant, ni après ne peut être suivie que si le conducteur n'a commis aucune infraction.

### **Période probatoire :**

Suite à ce stage, la période probatoire des conducteurs ayant passé leur permis B en conduite supervisée ou traditionnelle sera réduite de 3 ans à 2 ans.

Pour les conducteurs ayant passé leur permis B en conduite accompagnée, la période probatoire sera réduite de 2 ans à 1 an et demi.

L'établissement CFPSR Auto-Moto-Ecole de Villabé & Soisy/Seine, détentrice d'un label qualité, vous propose cette formation collective d'une durée de 7 heures afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre chacun des conducteurs.

Contactez-nous au 01.69.11.04.04 pour réserver votre stage.